

# LE TRAIT D'UNION

Volume 45, numéro 07; Septembre 2020

Concours de panache p.3

Avis de convocation p.3,p.8,p.9

Bonne rentrée à tous!



Clinique Dentaire  
**Kamouraska**

Dre Jill Laroche Paquet

*Alimentation*  
**Saint-Bruno 2020**

*Isabelle Bérubé*

*Jean-Charles Chénard*

*À votre service*

155 rte du Petit Moulin  
Saint-Bruno de Kam.

**418.492.3185**

*Épicerie - Essence*  
*Service de traiteur*



Ce journal communautaire est publié par :  
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.  
4, du Couvent  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1197-4087

### Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

### Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

### Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

### Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

### Date de tombée des articles

20 septembre 2020



### Conseil d'administration

**Présidente :** Constance Gagné, 492-5178  
**Vice-présidente :** Angèle Dionne 492-9690  
**Trésorière :** Sonia Gagné, 492-3779  
**Secrétaire :** Claudette Rivard 492-1612  
**Directrice :** Micheline Dionne, 492-5281

### L'Équipe du journal

**Rédacteur en chef** Équipe du journal

### Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

### Collaboration

Conseil municipal	Constance Gagné
Comité d'embellissement	Myrtha St-Pierre
Christian Madore	Co-éco
Groupe Al-Anon	Diane Cardin
Serge Caron	Équipe du journal
Angèle Dionne	

### Sommaire :

Page 3 : Concours de panache - Avis de convocation  
Page 4-8 : Chronique municipale  
Page 8 : Biblio  
Page 12-13 : Chronique culinaire  
Page 14 : Les Habitations Saint-Bruno  
Page 15 : 50 ans et plus  
Page 16 : Co-éco - Al-Anon  
Page 17 : Sécurité incendie  
Page 18 : Horaire d'ouverture  
Page 19-20 : Commanditaires

## Concours de panache 3e édition

## Assemblée générale Trait d'Union

L'ouverture de la chasse pour la zone 02 débute le 26 septembre 2020. Chasseurs de Saint-Bruno soyez prêts!

Suite aux succès obtenu l'an dernier, le conseil d'administration du journal « Le Trait d'Union » reconduit le concours pour une 3<sup>e</sup> édition.

### Attention!

Règlement pour être éligible :

- Le chasseur doit être résident de Saint-Bruno.
- Pour les groupes : au moins l'un des participants doit être résident de Saint-Bruno.

Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnées à [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net), avec la mesure du panache.



Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée.

Des prix de 50 \$ seront attribués au plus gros panache orignal et chevreuil. Aussi deux (2) prix de participations d'une valeur de 25 \$ (un pour l'orignal et un pour le chevreuil) seront tirés au sort parmi les participants de chacune des catégories.



À VOS FUSILS ET BONNE CHASSE!

*L'équipe du journal*

Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle du journal le Trait D'Union. Cette séance aura lieu à la salle municipale le mardi **20 octobre 2020 à 19 h 30.**

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Le rapport financier annuel
- Les prévisions budgétaires
- Le rapport d'activités
- Plan d'action 2020-2021
- Les élections (2 postes sortants)

Nous invitons tous les membres du journal et les organismes de notre milieu à assister à notre réunion générale annuelle. Votre appui est très important pour nous ainsi que votre présence. Vos suggestions et commentaires sont toujours appréciés.

Toutes les mesures de sécurité seront prises afin de protéger tout le monde dans le cadre de la pandémie.

Le port du masque, la désinfection des mains et la distanciation physique devront être respectés.

Merci d'être présents.

*Constance Gagné*  
Présidente

Note: Notre campagne de membership débute, donc nous vous invitons à y contribuer (voir page 9).

\* Une boîte à cet effet sera disponible au dépanneur pour y déposer votre contribution.

Merci à vous de croire en notre journal.



# Chronique municipale

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2020

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 juillet 2020 à 20 h 00, à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M<sup>mes</sup> VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADEAU, MM. GILLES BEAULIEU, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire.

**Est absent** : M. André Caron, conseiller.

**Est aussi présente** M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Cette séance se tiendra sans public étant donné la situation actuelle de la pandémie Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la santé publique. Nous procédons à l'enregistrement audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir de notre site Internet.

### 2020-07-089 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2020-07-090 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2020

### 2020-07-091 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2020

### 2020-07-092 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

### 2020-07-093 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

**Attendu que** la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020, totalisant une somme de 78 742,42 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Julie Nadeau

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 78 742,42 \$.

### 2020-07-094 EMBAUCHE DE MADAME MARYSE OUELLET À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE.

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine l'embauche de M<sup>me</sup> Maryse Ouellet au poste de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe en date du 29 juin 2020;

### 2020-07-095 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE M<sup>ME</sup> MARYSE OUELLET ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

**Il est proposé par** M. Michel Ferland

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate M. Richard Caron, maire à signer le contrat pour et au nom de la municipalité et que ledit contrat soit rétroactif au 29 juin 2020.

### 2020-07-096 AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CHÈQUES, DOCUMENTS ET AUTRES (ACCÈS AFFAIRES) PAR M<sup>ME</sup> MARYSE OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte que M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice

générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe soit désignée comme 2<sup>e</sup> signataire, en cas d'absence de la direction générale ;

**QUE** le conseil municipal accepte que M<sup>me</sup> Roxanne Morin soit désignée comme 3<sup>e</sup> signataire, en cas d'absence de la direction générale adjointe ;

**QUE** M<sup>me</sup> Ouellet soit autorisée à signer tous les documents ;

**QUE** M<sup>me</sup> Ouellet soit autorisée à avoir un accès aux comptes de la municipalité par le biais du système électronique AccèsD Affaires.

#### **2020-07-097 REMBOURSEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

**Attendu que** la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a procédé au renouvellement de son règlement d'emprunt relatif à l'assainissement des eaux portant le numéro 2008-133 en date du 6 octobre 2015 pour un montant de 149 500 \$ sur une période de 20 ans;

**Attendu que** ledit règlement deviendra à échéance le 13 octobre 2020 et que le solde dû est de 1 500 \$;

**Attendu que** le conseil municipal décide de rembourser le montant dû à l'institution financière à partir de son surplus accumulé à la date d'échéance ;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Valérie Bourgoïn

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska rembourse le solde du règlement d'emprunt portant le numéro 2008-133, soit un montant de 1 500 \$ et d'approprier un montant de 1 500 \$ au surplus accumulé le 13 octobre 2020 pour fermer ledit règlement d'emprunt.

#### **2020-07-098 NOUVEAUX MANDATS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Valérie Bourgoïn

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le Comité Consultatif d'Urbanisme de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska soit constitué comme suit :

**Siège no 1 :** M. Michel Ferland, nouveau mandat de 2 ans, représentant municipal

**Siège no 2 :** M. Philippe Morneau-Hardy, nouveau mandat de 2 ans, représentant municipal

**Siège no 3 :** M<sup>me</sup> Marie-Claude Soucy, nouveau mandat de 2 ans, représentante de la communauté

**Siège no 4 :** M<sup>me</sup> Danielle Dionne, nouveau mandat de 2 ans, représentante de la communauté

**Siège no 5 :** M. Yves Lebrun, nouveau mandat de 2 ans, représentant de la communauté

**QUE** M. André Caron soit nommé comme substitut municipal.

#### **2020-07-099 ÉTUDE D'UNE DEMANDE DANS LE SITE DU PATRIMOINE – M. ROGER LAVOIE, 303, RUE DE L'ÉGLISE, SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

**Attendu que** quiconque altère, restaure, répare ou modifie de quelque façon que ce soit, quant à son apparence extérieure, un monument historique cité doit se conformer aux conditions relatives à la conservation des caractères propres du monument auxquelles le conseil peut l'assujettir et qui s'ajoutent à la réglementation municipale ;

**Attendu que** nul ne peut agir sans donner un préavis d'au moins 45 jours et que la demande de permis tient lieu de préavis ;

**Attendu que** l'ancien presbytère située au 303, rue de l'Église fait partie du site du patrimoine ;

**Attendu que** les travaux touchant au presbytère doivent être approuvés par le comité consultatif d'urbanisme ;

**Attendu qu'**une demande a préalablement été déposée aux membres du CCU ;

**Attendu que** tous les membres ont pris connaissance de ladite demande ;

**Attendu que** les travaux projetés correspondent aux exigences du CCU ;

**Attendu que** le projet consiste à remettre une porte arrière comme à l'époque et à refaire une galerie

longeant les côtés Est et Ouest avec une véranda ;

**Attendu que** le projet se divise en deux parties, soit la remise de la porte cette année et refaire la galerie d'ici deux ans;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Julie Nadeau

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise les travaux visant à remettre la porte arrière et à refaire la galerie longeant les côtés Est et Ouest.

**2020-07-100 DEMANDE DE M. JACQUES JEAN POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – 419, 4<sup>E</sup> RANG OUEST (LOT 5 727 312)**

**Attendu que** selon l'article # 1 du Règlement municipal numéro 208-2018, la construction, la reconstruction, la réparation et l'élargissement d'une entrée ou des entrées doivent être effectués en conformité au Règlement précité et faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite que le propriétaire fait parvenir au conseil municipal ;

**Attendu que** selon l'article # 5 du Règlement mentionne, qu'avant de remblayer le ponceau, le propriétaire doit aviser la direction générale afin que le responsable des travaux publics se rende sur place pour la vérification de l'installation. Si tout est conforme, il autorise la poursuite des travaux sinon, il exige les corrections nécessaires ;

**Il est proposé par** M. Gilles Beaulieu

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** M. Jean soit autorisé à installer un ponceau au 419, 4<sup>e</sup> rang Ouest (lot 5 727 312), en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

**2020-07-101 OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE D'UNE SECTION DE LA ROUTE DU PETIT-MOULIN ET DE LA RUE DE L'ÉGLISE**

**Attendu** l'appel d'offres numéro 2020-046 déposé sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) pour le pavage d'une section de la route du Petit-Moulin et de la rue de l'Église;

**Attendu que** l'ouverture des soumissions a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2020;

**Attendu que** le plus bas soumissionnaire conforme est Construction B.M.L., Division de Sintra Inc. au montant de 119 223,00 \$ excluant les taxes;

**Il est proposé par** M. Michel Ferland

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte la soumission de Construction B.M.L. au montant de 119 223,00 \$ excluant les taxes pour le pavage d'une section de la route du Petit-Moulin et de la rue de l'Église.

**2020-07-102 DEMANDE DE PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA SOUMISSION DE CONSTRUCTION B.M.L. DIVISION DE SINTRA INC. POUR LE PROJET NUMÉRO 2020-047 PAVAGE D'UNE SECTION DE LA ROUTE CENTRALE**

**Attendu que** le 1<sup>er</sup> juin 2020, la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a procédé à l'ouverture des soumissions pour le pavage d'une section de la route Centrale;

**Attendu que** le contrat a été octroyé à Construction B.M.L., Division de Sintra Inc. et est valide pour une durée de 60 jours, soit du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> août 2020;

**Attendu que** la Municipalité est en attente de la réponse d'un programme gouvernemental;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Julie Nadeau

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande à Construction B.M.L., Division de Sintra Inc. une prolongation de 30 jours pour la validité de la soumission.

**2020-07-103 AUTORISATION DE PROCÉDER AU 1<sup>ER</sup> VERSEMENT DE JUIN 2020 À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale adjointe à effectuer le 1<sup>er</sup> versement de juin à la Sûreté du Québec pour l'année 2020 au montant de 19 478,00 \$.

**2020-07-104 OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LA VENTE DE TÔLE MUNICIPALE**

**Attendu que** la Municipalité a procédé à la vente de tôle usagée restante de l'Édifice municipal par soumission;

**Attendu que** trois soumissions ont été déposées au bureau municipal;

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Valérie Bourgoïn

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** l'ensemble de la tôle est vendu pour la somme de 200,00 \$.

**2020-07-105 TRANSFERT DE L'ADHÉSION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX (ADMQ) AU NOM DE M<sup>ME</sup> JOSÉE THÉRIAULT POUR M<sup>ME</sup> MARYSE OUELLET**

**Il est proposé par** M. Gilles Beaulieu

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska demande que l'adhésion au nom de M<sup>me</sup> Josée Thériault soit transférée par sa remplaçante soit M<sup>me</sup> **Maryse Ouellet, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.**

**2020-07-106 AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES SAISONNIÈRE.**

**Il est proposé par** M. Michel Ferland

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M<sup>me</sup> Maryse Ouellet, directrice générale adjointe à procéder à la préparation du devis et à envoyer les appels d'offres.

**2020-07-107 DEMANDE DE COMMANDITE – BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL**

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue en octroyant un montant de 50,00 \$.

**2020-07-108 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À PROJEKTION 1635**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Valérie Bourgoïn

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à Projektion 16-35 au montant de 50,00 \$.

**2020-07-109 ADHÉSION ET DON À LA FONDATION ANDRÉ-CÔTÉ**

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adhère à la Fondation André-Côté pour un montant de 20,00 \$;

**QUE** la Municipalité donne un montant de 30,00 \$ en don à la Fondation.

**2020-07-110 DEMANDE DE COMMANDITE DU JOURNAL LE TRAIT D'UNION DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA**

**Il est proposé par** M. Gilles Beaulieu

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue au montant de 50,00 \$ pour une commandite sous forme d'annonce publicitaire tel qu'indiqué.

**2020-07-111 RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

**Il est proposé par** M<sup>me</sup> Julie Nadeau

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion au Carrefour action municipale et famille 2020-2021 au montant de 89,68 \$ taxes incluses.

**2020-07-112 DEMANDE DE M. CLAUDE LIZOTTE POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU – LOT 5 727 812**

**Attendu que** selon l'article # 1 du Règlement municipal NUMÉRO 208-2018, la construction, la reconstruction, la réparation et l'élargissement d'une entrée ou des entrées doivent être effectués en conformité au Règlement précité et faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite que le propriétaire fait parvenir au conseil municipal;

**Attendu que** selon l'article # 5 du Règlement mentionné, qu'avant de reblayer le ponceau, le propriétaire doit aviser la direction générale afin que le responsable des travaux publics se rende sur place pour la vérification

de l'installation. Si tout est conforme, il autorise la poursuite des travaux sinon, il exige les corrections nécessaires;

**Il est proposé par M. Gilles Beaulieu**

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** M. Lizotte soit autorisé à installer un ponceau au lot 5 727 812, en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité des travaux.

**2020-07-113 FERMETURE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par M. Gilles Beaulieu** la levée de l'assemblée à 20 h 35.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet

Directrice générale adj. & secrétaire-trésorière adj.

*À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité ainsi que l'enregistrement complet de la séance.*

## Vente de tuyaux usagés

La Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska désire se départir de deux tuyaux. Sur la photo, celui au-dessus est en plastique d'une longueur de 10 pieds. Celui du dessous est en métal, d'une longueur d'environ 25 pieds.

Si intéressé, vous avez jusqu'au 25 septembre prochain pour déposer votre soumission dans la boîte aux lettres noire dans l'entrée du bureau municipal.



## Nouvelle de la bibliothèque municipale

Enfin, je vous annonce la réouverture de votre bibliothèque municipale dès mercredi le 9 septembre de 18 h 30 à 20 h.

Évidemment nous vous invitons à respecter les consignes sanitaires de la santé publique que vous connaissez.

Pour le moment, nous privilégions cette période d'ouverture et nous vous ferons part dans le Trait d'Union du mois d'octobre des modifications, s'il y a lieu, de la plage horaire tout en tenant compte de l'évolution de la pandémie.

Étant donné que les enfants de l'école n'ont pas encore l'autorisation de fréquenter la bibliothèque municipale durant leur période de classe, j'invite les familles à venir avec leurs enfants, il y aura à partir du 10 septembre une exposition thématique sur les dinosaures.

Bienvenue à tous

*Diane Cardin*



# Besoin d'une consultation médicale? N'attendez pas.

Si vous avez besoin de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé et que vous ne présentez aucun symptôme d'allure grippale, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou avec Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone, ou encore en personne.

Le port du masque est obligatoire lors d'une consultation.



Toussez dans  
votre coude



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Portez  
un masque

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec 



# L'abc d'une rentrée scolaire sécuritaire

De l'attribution **d'un local par groupe-classe** au **lavage des mains**, en passant par des solutions pour assurer **l'enseignement de toutes les matières** et **un soutien accru** aux élèves, on a adopté des mesures pour une rentrée réussie et sécuritaire.

Consultez la foire aux questions

[Québec.ca/rentrée](https://quebec.ca/rentrée)

Votre  
gouvernement 

Québec 

# CHRONIQUE CULINAIRE

## **Pain Naan à la saucisse et au confit d'oignons et de pommes**

Préparation : 5 minutes Temps total : 30 minutes  
Portions : 4

5 ml (1 c. à thé) d'huile d'olive  
1 saucisse à la dinde  
1/2 oignon, grossièrement haché  
2 petites pommes McIntosh, évidées, coupées en tranches de 5 mm (1/4 de pouce) d'épaisseur  
1 paquet (4 pains Naan) de pain Naan aux oignons caramélisés  
250 ml (1 tasse) de mélange de fromage à pizza râpé

Préchauffer le four à 180° C (350° F). Chauffer l'huile dans une petite poêle à feu mi-vif. Ajouter la saucisse et cuire de 2 à 3 minutes de chaque côté, environ 10 minutes en tout ou jusqu'à ce que la température interne atteigne 71° C (160° F) sur un thermomètre à la lecture instantanée. Ajouter l'oignon et cuire pendant 5 minutes en remuant. Ajouter les pommes et cuire pendant 5 minutes. Si la poêle est trop sèche verser 30 ml (2 c. à soupe) d'eau. Retirer la saucisse cuite et trancher.

Entre-temps, placer les pains Naan sur une plaque à pâtisserie tapissée de papier parchemin. Répartir en 4 le confit d'oignons et de pommes, le fromage et les tranches de saucisse. Cuire au four les pains Naan garnis pendant 10 minutes, ou jusqu'à ce que le fromage bouillonne, puis servir.

Par portion (1 pain Naan) : 440 calories, 18 g protéines, 17 g matières grasses totales (6 g. gras saturés), 40 g cholestérol, 53 g glucides, 4 g fibres, 800 g de sodium, 210 mg potassium.

Votre liste d'épicerie

1 saucisse à la dinde, 1 oignon, 2 petites pommes McIntosh, 1 paquet de pains Naan aux oignons caramélisés 340 g, 1 paquet de mélange de fromage à pizza, finement râpé.

## **Casserole de porc au romarin avec purée de pommes de terre à la ciboulette**

Préparation : 15 minutes temps total : 35 minutes  
Portions 4

### **Purée de pommes de terre**

3 grosses pommes de terre, environ 300g (10 oz) chacune, pelées et coupées en dés  
45 ml (3 c. à soupe) de beurre non salé  
60 ml (1/4 tasse) de lait  
2 ml (1/2 c. à thé) de sel  
Poivre noir fraîchement moulu au gout  
10 ml (2 c. à thé) de brins de ciboulette fraîche, hachés

### **Porc**

45 ml (3 c. à soupe) de farine tout usage  
2 ml (1/2 c. à thé) de sel, divisé  
Poivre noir fraîchement moulu, au goût  
1 filet de porc d'un peu plus de 550g (1 lb) tranché en médaillon de 1 cm (1/2 pouce) d'épaisseur  
15 ml (1 c. à soupe) d'huile d'olive divisée  
250 ml (1 tasse) de champignons blancs, tranchés  
175 ml (3/4 tasse) de bouillon de bœuf, 25% moins de sodium  
60 ml (1/4 tasse) de crème sure légère  
5 ml (1 c. à thé) de Romarin frais haché

Dans une grande casserole, couvrir les pommes de terre d'eau salée. Faire bouillir pendant 20 minutes ou jusqu'à ce que la chair des pommes de terre cède sous la fourchette. Bien égoutter.

Réchauffer le beurre avec le lait dans une petite casserole à feu doux ou au micro-ondes. Piler les pommes de terre jusqu'à la consistance désirée, verser le lait chaud, saler et poivrer, et ajouter la ciboulette. Garder la purée au chaud en attendant que le porc soit prêt à servir.

Entre-temps, mélanger la farine à la moitié du sel et du poivre et assaisonner généreusement les médaillons. Faire chauffer la moitié de l'huile dans une grande poêle à feu vif. Faire sauter les médaillons de 3 à 5 minutes de chaque côté. Réserver dans une assiette. Faire chauffer

le reste de l'huile, ajouter les champignons et cuire 5 minutes.

Verser le bouillon et amener à ébullition en déglaçant le fond avec une cuillère de bois. Faire réduire le liquide légèrement. Remettre les médaillons dans la poêle et poursuivre la cuisson pendant 5 minutes. Éteindre le feu et incorporer la crème sure et le romarin. Rajuster l'assaisonnement au besoin avec le sel et le poivre qui restent et servir.

Par portion (¼ du porc et ¾ de tasse de purée) : 400 calories, 31 g protéines, 17 g matières grasses totales (7 g gras saturés), 10 mg cholestérol, 31g glucides, 2 g de fibres, 760 mg de sodium, 860 mg de potassium.

Votre liste d'épicerie : 3 grosses pommes de terre (environ 300 g) 10 oz chacune, 1 paquet de ciboulette fraîche, 1 filet de porc d'un peu plus de 550 g (1 lb), 1 paquet de champignons blancs, 1 boîte de bouillon d'œuf, 25% moins de sodium, 900 ml, 1 boîte de crème sure légère. 1 paquet de romarin frais.

Source Inspirés : Le plaisir de bien manger IGA

Angèle Dionne



par CITAM

**SOYEZ REJOIGNABLE RAPIDEMENT  
PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE**

Alertes et communications paramétrables selon vos préférences  
Plusieurs types d'alertes | Communications par téléphone, mobile, SMS, courriel

Inscrivez-vous !

Voici quelques petits trucs favorisant le goût de cuisiner.

Une autre saison estivale est derrière nous. Les activités extérieures étaient fort appréciées, suite aux mois de confinements. Beaucoup d'entre-nous, profitons de la belle température pour récolter les derniers légumes du jardin. Il est encore temps de faire des réserves pour affronter la saison hivernale.

### Les tranches de bacon facile à séparer

Pour séparer les tranches de bacon plus facilement, rouler le paquet de bacon sur lui-même et l'attacher avec un ruban adhésif avant de le mettre au réfrigérateur.



### Le cari



Au lieu du cari vendu au magasin on peut utiliser son propre mélange d'épices. Celui-ci comprendra environ 1 ou 2 pincées de chacun des épices suivantes ; coriandre, cumin, curcuma, poivre, cardamome, gingembre, piment de cayenne, muscade et clou de girofle.

### Les cinq-épices

Vendu dans les épicerie chinoises et dans certain super marché, il peut être remplacé par une pincée des épices moulues suivante : cannelle, clou de girofle, fenouil, anis étoilé et poivre noir.



# AVIS DE CONVOCATION

Les Habitations Saint-Bruno vous convoquent à son assemblée générale annuelle, mardi le 13 octobre 2020 au 321, rue de l'Église, Saint-Bruno. L'assemblée commencera à 19 h 30, mais l'accueil se fera dès 18 h 45.

L'assemblée est publique, cependant veuillez noter que seules les personnes membres de «Les Habitations Saint-Bruno» auront le droit de vote. Il est possible de devenir membre en vous procurant la demande d'admission directement à la résidence entre 9 h 30 et 17 h le lundi et mardi, ou lors de l'assemblée le 14 octobre prochain à compter de 18 h 45.



## L'ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Vérification du quorum
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 19 juin 2019
- Dépôt du rapport financier
- Prévisions budgétaires 2020
- Nomination d'un vérificateur externe
- Rapport d'activité du président
- Plan d'action 2020

Élections : Mme Jacqueline Lizotte représentante locataire sortante mais rééligible

Mme Marie-Josée Caron secrétaire (représentante déléguée des Citoyens -nes) sortante mais rééligible

- Présentation du nouveau Conseil d'administration
- Période de questions
- Levée de l'Assemblée

Bienvenue !

*Serge Caron*

Gestionnaire, Les Habitations Saint-Bruno

## DEMANDE D'ADMISSION

Je, soussigné, demande à devenir membre de «Les Habitations Saint-Bruno»

Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Téléphone

\_\_\_\_\_

Occupation

\_\_\_\_\_

Signature

\_\_\_\_\_

Témoin

\_\_\_\_\_

Signé à

\_\_\_\_\_ ce

\_\_\_\_\_ 2020

Admis comme membre pour Les Habitations Saint-Bruno

Ce

\_\_\_\_\_ 2020

\_\_\_\_\_

Déjà l'automne est à nos portes, mais disons que l'été qui s'achève a été des plus favorable à nous faire accepter les contraintes de ce virus qui ne fini plus de finir.

Félicitations à vous tous d'avoir respecter les consignes de santé publique. Personne de notre communauté n'a eu à lutter contre la Covid. Continuons d'être prudent.

Il est encore trop tôt pour reprendre nos activités, mais nous tiendrons notre assemblée générale le 7 octobre prochain afin de régulariser nos livres. Elle sera tenue avec le plus grand respect des consignes de santé publique. Bienvenue à vous.

## Anniversaires du mois de septembre

Jean-Marie Beaulieu	1
Martine Levesque	4
Hélène Barbeau	6
Clémence Dionne	9
Roger Mailloux	11
Odette Lavoie	12
Maryse Ouellet	16
Marie-France Charest	23
Josée Gagné	25
Guy Levesque	26

L'été est déjà terminé. Étant donné la situation actuelle, le comité a été peu actif mais est toujours en place.

Il y a toujours des postes de vacants pour ceux qui voudraient simplifier.

J'avais annoncé l'inauguration de notre emblème floral, mais nous devons le reporter à l'an prochain.

Au plaisir de travailler avec et pour vous!

*Claire Ouellet*  
Responsable par intérim

## AVIS DE CONVOCATION

Le Club de 50 ans et + de Saint-Bruno-de-Kamouraska vous convoque à son assemblée générale annuelle le 7 octobre prochain à 19 h à la salle municipale.

Toutes les mesures de sécurité seront prises afin de protéger tout le monde dans le cadre de la pandémie.

Le port du masque, la désinfection des mains et la distanciation physique devront être respectés.

Merci d'être présents.

*Myrtha St-Pierre*, présidente

LE TRAIT  
D'UNION

## Devenez membre

Une contribution volontaire de 2 \$ par personne vous fait membre 2020-2021 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : \_\_\_\_\_

2 \$/ personne = .....

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil, ou dans la boîte mise à votre disposition au dépanneur.. Merci!



## L'éco-bulletin

### Ce qu'on a constaté...

Une plus grande quantité de matières qui ne devraient pas être déposées au bac brun se retrouve dans les camions de collecte de notre région depuis le mois d'avril dernier.

Dans certains cas, des camions contiennent tellement d'erreurs de tri qu'il est impossible de verser leur contenu dans la chaîne de traitement de l'usine de biométhanisation.

### Par exemple...

Certaines matières générées par le nettoyage de nos terrains au printemps **NE VONT PAS** au bac brun :



les feuilles mortes  
les arbustes et les branches  
le terreau d'empotage  
la terre ou le sable

Au besoin,  
apportez ces matières  
aux écocentres.

**Par respect pour nos concitoyens,  
prenons le temps de faire un tri  
qui fonctionne!**



**DES QUESTIONS?**  
1 888 856-5552 poste 0  
www.co-eco.org



Lorsque vous ne savez pas  
vers qui vous tourner...  
parce qu'une personne  
boit trop...



**Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.**

Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.  
888 4AL-ANON • al-anon.org

## L'alcoolisme

affecte non seulement  
l'alcoolique,

mais aussi tout le monde autour d'eux.

Al-Anon est un programme  
de soutien mutuel pour toute personne  
préoccupée par la consommation  
d'alcool d'une autre personne.

Présentement, nos réunions en salles ne sont pas rouvertes. Nous offrons donc des réunions téléphoniques et en ligne, sur la plateforme ZOOM. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web pour le Québec Est: [al-anon-alateen-quebec-est.ca](http://al-anon-alateen-quebec-est.ca)

Tél. : 1-844-725-2666

## Programme d'auto-inspection de la résidence

Le risque de transmission communautaire de la Covid-19 force le Service intermunicipal de sécurité incendie à suspendre la période de visite de prévention résidentiel de l'automne 2020. Les secteurs ciblés recevront plutôt une lettre accompagnée d'une grille d'auto-inspection de la résidence. Nous vous demandons de vérifier la conformité de votre matériel de protection des incendies en famille pour sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies. La tournée complète d'une résidence prend moins de 20 minutes. Pour finaliser votre dossier, vous devez renvoyer la fiche d'auto-inspection au Service de sécurité incendie selon les modalités expliquées dans l'envoi.

## Ramonage



Le mois de septembre est le moment idéal pour procéder au ramonage de la cheminée. Souvenez-vous que notre région est propice à la nidification du Martinet ramoneur dans les cheminées de brique. Cet oiseau migrateur quitte la

région au début septembre. Il y a risque d'obstruction de la cheminée quand l'oiseau fait son nid dans la cheminée. C'est pour cette raison que l'on recommande le ramonage en septembre. Un ramonage complet doit inclure l'inspection de tous les conduits de chaleur. Tous les types de systèmes de chauffage doivent faire l'objet d'une inspection annuelle et d'un ramonage de la cheminée, si nécessaire.

## Semaine de la prévention des incendies 2020

Le ministère de la Sécurité publique poursuit sa campagne médiatique sous le thème « Le premier responsable... C'est toi! ». Cette année, l'accent est mis sur les distractions pouvant causer des incendies. Surveillez nos publications sur la page Facebook de Ville de Saint-Pascal durant la semaine du 4 au 10 octobre prochain.

## Journée « Portes ouvertes de la caserne »

Compte tenu de la perspective d'une 2<sup>e</sup> vague de contamination et pour éviter tout risque de transmission communautaire, nous ne tiendrons pas notre Journée Portes ouvertes de manière traditionnelle. Nous vous proposerons du matériel virtuel la journée du 10 octobre pour substituer à la tenue de cette journée. Suivez-nous sur la page Facebook de Saint-Pascal ou celle de votre municipalité.

Pour information :

*Christian Madore,*

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie  
418 492-2312, poste 241  
[cmadore@villestpascal.com](mailto:cmadore@villestpascal.com)



# Horaire d'ouverture

## Bureau municipal

Sur rendez-vous

Du lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et  
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612  
www.stbrunokam.qc.ca

## Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et  
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

## Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h  
Lundi : 9 h à 19 h  
Mardi : 9 h à 19 h  
Mercredi : 9 h à 19 h  
Jeudi : 9 h à 19 h  
Vendredi : 9 h à 19 h  
Samedi : 9 h à 19 h

Tél.: 418 492-3185

## SAAQ (mois de septembre)

Lundi au mercredi  
12 h à 16 h

## Fabrique 321, rue de l'Église

Fermé

## Cantine le Petit Brûlot

1, rue Dionne, Saint-Bruno  
418-492-7257

Horaire:

Jeudi : 11 h à 20 h  
Vendredi : 11 h à 20 h  
Samedi : 11 h à 20 h  
Dimanche: 11 h à 19 h

## Bibliothèque

Le mercredi de  
18 h 30 à 20 h

**NOUS SOMMES LÀ POUR  
vous!**

**BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ**  
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-  
RIVIÈRE-DU-LOUP

@ bernard.genereux@parl.gc.ca  
Rivière-du-Loup: 418 868-1280  
Montmagny: 418 248-1211  
www.bernardgenereux.ca

735, Duché, Saint-Pascal  
(Québec) G0L 3Y0

Tél.: 418 492-3632  
Téléco.: 418 492-8604  
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA  
TRAN-AM  
SKI-DOO

**Jean MORNEAU**  
www.jeanmorneau.com

**Recyclage Guy Gagné 2007**

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD  
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

**DECOR SURFACES**

**DUMAIS**  
camilledumais.com

1005, rue Lévesque  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

**Coiffure Céline Design**

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église  
St Bruno de Kamouraska GOL 2M0

**lunik**  
TABAGIE ACCOMMODATION

**lunik inc.**  
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122  
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

**Idée Fixe**  
CADEAUX JOUETS

492-2222

**Résidence funéraire Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)  
Crémation Daniel Caron,  
Funérailles traditionnelles Thanatologue, ambulancier  
Service d'ambulance  
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Y0

**point S**  
CERTIFIÉ POIDS LOURD

**Pneus F.M. inc.**

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.2907
- point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile  
- agricole

**418 492-2915**  
622 boul. Hébert  
Saint-Pascal



**MALLETTE**

Mallette  
Société en collectif  
Comptables agréés

**Gilles Lebel, ca**

Tél. : (418) 492-3515  
Téléc. : (418) 492-9640  
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

**PME INTER**

**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre**  
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon  
Me Dorisse St-Pierre  
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal  
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294  
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

**COMITÉ DES BÉNÉVOLES**

Repas après les funérailles  
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543  
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

**ARTISAN CORDONNIER**

**Roger Mailloux**

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno  
S.V.P. appeler au  
Tél.: 418-492-5942



**Fabrique St-Bruno**

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B  
Saint-Bruno-de-Kamouraska

**Le Domaine Brulois**

**HÉBERGEMENT**

Personnes autonomes et semi-autonomes  
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5  
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824  
and\_micho@yahoo.ca



La Michelaine  
Mohair

**Centre-Femmes**  
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372  
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0  
Tél. : 418 492-1449  
Téléc. : 418 492-9021  
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

**Garde paroissiale**

**Saint-Bruno**

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

**Distinction Coiffure**

143, route du Petit Moulin  
St-Bruno-de-Kamouraska QC  
GOL 2M0  
418 492.6311  
Manon Thériault prop.





# CONSTRUCTION RÉMY THÉRIAULT

RBQ: 8344-2053-11

## Rémy Thériault

339 rue Lessard  
Saint-Pascal (Québec)  
Tél. : 418 492-9489  
theriaultremy@hotmail.com

## Entrepreneur en construction et rénovation

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.



Membre affilié



## Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier PHARMACIENS

### Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Saint-Pascal (QC) GOL 3Y0
Samedi	9 h à 17 h	Tél. : 418 492-1234
Dimanche	10 h à 13 h	Télec. : 418 492-6221
		Courriel : bsr@famiprix.com



## Municipalité Saint- Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 2M0

Téléphone : 418 492-2612  
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



## Club des 50 ans et plus

321, rue de l'Église, Bureau 3  
Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente  
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

# BASIE|32

web design impression



## Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

## Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église  
Saint-Bruno

418-492-7803



## ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry  
Saint-Pascal-de-Kamouraska  
(Québec) GOL 3Y0  
Tél : 418 492-1034  
Fax : 418 492-1035  
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre provigo, si vite, si bon ... [www.provigo.ca](http://www.provigo.ca)

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE  
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION  
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

## Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire  
Cell. : 418.868.9486

Tél. : 418.852.1222  
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel  
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0



**Desjardins**  
Caisse du Centre  
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska